



Haveluy, ma ville

Haveluy, ma ville

Juillet - Août - Septembre - Octobre 2020



**Chères Haveluynaises,
Chers Haveluynois,**

Alors qu'habituellement le budget primitif de la commune se vote courant mars-avril, la situation inédite causée par la crise que nous traversons nous a amenés à décaler tout le calendrier institutionnel.

Comme depuis mon élection en 2014, j'ai le plaisir de vous annoncer que **cette année encore, les élus ont voté pour la non augmentation de la pression fiscale.**

La maîtrise et la gestion saine des finances communales nous ont permis de faire face au surcoût lié à la crise. Je vous laisse découvrir ces aspects en deuxième page de ce bulletin municipal.

Tout au long de cette crise, la municipalité a été amenée à prendre des décisions. Alors que certaines relevaient du simple pragmatisme, d'autres n'ont pas été faciles à prendre, mais **je les assumerai.**

Dans ce contexte, j'ai le regret de vous annoncer l'**annulation de l'édition 2020 du traditionnel Banquet des Aînés.** Une décision que je sais que chacun comprendra et acceptera.

Aussi, cette année, les centres aérés adoptent un format plus restreint. **Trois semaines d'ALSH seront tout de même organisées en demi-journée.** Cette formule nous permet avant tout de pouvoir satisfaire toutes les recommandations sanitaires.

J'ai tenu également à maintenir le feu d'artifice du 13 juillet. Cependant, alors que nous étions une des rares communes à l'organiser dans le secteur, une forte affluence était à prévoir, or, **nous ne disposons pas des capacités d'accueil suffisantes pour pouvoir réunir et assurer toutes les conditions sécuritaires et sanitaires nécessaires et suffisantes.** Comme je l'ai dit, je ne ferai courir aucun risque à la population. J'espère que vous comprendrez cette position.

Enfin, et parce que c'est l'été, il ne me reste qu'à vous souhaiter de bonnes vacances, de bien vous reposer et de profiter de moments en famille et je profite de cette occasion pour féliciter tous les lauréats des différents examens nationaux.

Restez toujours prudents, le virus continue de circuler !

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches.

Avec toute mon Amitié.

Votre Maire,
Jean-Paul RYCKELYNCK.



Les festivités de la fête nationale

Lundi 13 Juillet à l'Étang Municipal

de 22h30 à minuit

Ambiance musicale à 15h

ANNULÉES

Par délibération en date du 29 juin 2020, le budget primitif de la commune a été voté à l'unanimité. La crise sanitaire inédite que nous traversons a fortement impacté le budget pour l'année 2020.

En effet, l'achat et la confection de masques, l'achat de produits d'entretien, de sécurisation des postes de travail, de marquage au sol, le travail supplémentaire supporté par les agents municipaux, l'abondement de bons d'aide sociale combiné au manque à gagner de l'annulation de la location de la salle des fêtes ont engendré **une dépense de plus de 40.000€ pour la commune.**

Dans un contexte financier que nous savons délicat pour les collectivités territoriales, qui essuient depuis quelques années de nombreuses baisses de dotations, il a fallu faire des choix afin de « maintenir le cap ».

POUR AUTANT, LE BUDGET A ÉTÉ VOTÉ SANS AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION !

Le budget 2020 voté par vos élus s'oriente donc vers l'essentiel, à savoir :

- Extension de la mairie : 123 000€
- Requalification d'une salle multisports : 76 000€

puisque'il s'agit des grandes orientations définies par la majorité municipale, et des travaux au niveau des écoles car les élus les ont estimés prioritaires :

- Réfection d'une partie de la toiture : 35 655,30€
- Équipement de la fibre optique dans toutes les classes pour l'école du Centre : 20 155,07€
- Réfection des sols de la cour de l'école maternelle des Grands-Champs.

Dans le tableau suivant, retrouvez d'autres investissements votés, nécessaires à la commune.

Investissements	Montants
Licences et logiciels	12 000,00 €
Éclairage public	39 000,00 €
Bâtiments publics	13 918,58 €
Salle des fêtes	15 176,38 €
Matériels informatiques	4 044,00 €
Autres matériels	5 848,00 €

Zoom sur... Le protoxyde d'azote

STOP aux cartouches de protoxyde d'azote.- Impossible de passer sans les voir. Reflétant l'éclat du soleil dans les caniveaux des espaces publics – notamment en bordure du terril et de la mosquée - des capsules brillantes, vides, jonchent le sol. Ces petites cartouches métalliques argentées sont loin d'être inoffensives. Elles contiennent du protoxyde d'azote (N₂O), un gaz utilisé entre autres dans les siphons de crème chantilly. Mais il est également détourné par les jeunes pour ses effets euphorisants. Sauf qu'une consommation excessive peut entraîner des conséquences très graves notamment sur le système neurologique.

« Depuis quelques jours, on en revoit tous les jours, et beaucoup » explique Jean-Paul Ryckelynck.

Un arrêté municipal interdisant leur consommation ainsi que leur vente aux mineurs avait déjà été pris suite à une mise en garde de la Direction générale de la santé et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie en 2019.

« Cet arrêté reste plus que jamais en vigueur » rappelle notre maire.



La consommation de ces substances psychoactives peut ainsi entraîner au niveau physique, tachycardie, troubles cardio-vasculaires, et altération du système nerveux. Les consultations jeunes consommateurs et drogue-info-service proposent des dispositifs d'écoute de conseil et d'aide à distance.

Rendez-vous par téléphone au
0800 23 13 13 ou sur le site internet : www.drogues-info-service.fr.



Le forum des associations qui devait avoir lieu le 29 août est annulé au vu des contraintes sanitaires encore en vigueur.

En revanche, le dispositif **PASS'SPORT** est toujours d'actualité pour la **rentrée 2020/2021**.

« Sensible à la promotion de l'activité physique et sportive, formidable levier d'intégration sociale et d'épanouissement personnel, j'ai voulu, avec les élus du Conseil Municipal, poursuivre le dispositif Pass'Sport à la rentrée 2020/2021 et l'élargir, pour la deuxième année consécutive, à l'ensemble des enfants scolarisés en primaire »

déclare le Maire Jean Paul RYCKELYNCK.



Cette carte Pass'Sport:

- cible les enfants résidant à Haveluy et scolarisés en primaire (du CP au CM2),
- est valable dans les associations sportives haveluynoises de septembre 2020 à août 2021,
- permet de bénéficier de 50% de la licence du club sportif choisi, dans la limite des 35 euros.

Les modalités de distribution vous seront communiquées ultérieurement.

Le jeudi 3 juillet 2020, la municipalité a procédé à la remise d'une calculatrice scientifique et d'une tablette numérique aux CM2 qui intégreront le collège en septembre 2020. L'occasion de souligner l'implication et la générosité de l'APE de l'école du centre pour le don d'un sac à dos, de l'amicale laïque pour la remise d'un dictionnaire d'anglais et de français et de l'Éducation Nationale pour la remise de l'ouvrage des « Fables de La Fontaine ». En attendant la prochaine rentrée scolaire, la ville d'Haveluy souhaite de bonnes vacances à nos jeunes écoliers ainsi qu'au corps enseignant.



Création d'une plaquette « entreprises, commerces et professions libérales »

La municipalité a l'intention de publier une **plaquette recensant les entreprises, les commerces et les professions libérales de la ville**. L'objectif de ce projet est de mettre en valeur et soutenir l'activité économique locale et le commerce de proximité. En effet, à nos yeux, vous en êtes les acteurs à part entière en créant des emplois, en maintenant des relations sociales et en favorisant des lieux de vie et de convivialité.

Aussi, à cet effet, nous vous sollicitons pour remplir ce coupon et y joindre votre carte de visite professionnelle et de remettre le tout à l'accueil de la mairie **avant le 30 septembre 2020**.



Coupon à remettre à l'accueil de la mairie **avant le 30 septembre 2020** avec votre carte de visite professionnelle ou logo.

Nom :

Dénomination sociale :

Activité :

Adresse :

Adresse Mail :

Réseaux sociaux :

Numéro de téléphone :

Jours d'ouverture :

Heures d'ouverture :

Programme de Réussite Éducative

**Un besoin ? Une aide ?
POUR VOS/VOTRE ENFANT(S)**

Le « Programme de réussite éducative » (PRE) vise à **favoriser l'épanouissement des enfants âgés de 2 à 16 ans rencontrant des fragilités** puis **d'écouter, de soutenir et d'accompagner les parents dans les démarches.**

Il consiste à proposer un **accompagnement individualisé et « sur mesure »**, à votre/vos enfant(s). L'origine de l'intervention naît toujours d'une ou plusieurs fragilité(s) exprimée(s) chez un enfant ; repérée(s) par un professionnel de l'éducation ou évoquée(s) par les parents. Ce dispositif repose sur **l'adhésion** de la famille et un **accord explicite**.

Une équipe **RESSOURCE** peut vous accompagner dans les domaines suivants :

- Scolarité
- Santé
- Relationnel/ Éducatif
- Social



L'originalité du PRE est de pouvoir proposer des actions individuelles et/ou collectives qui tiennent autant compte des objectifs du parcours que des aptitudes, des compétences, des choix personnels de la famille et du jeune.

Nous travaillons avec des partenaires institutionnels tels que l'Éducation Nationale (écoles, RASED, collèges...), les Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale, les services municipaux (scolaire, petite enfance, jeunesse...), le Centre Communal d'Action Sociale et bien d'autres.

**« Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin »**

L'objectif est de reconnaître la pluralité des familles pour éviter de les stigmatiser, valoriser leurs compétences et les rendre acteurs de la réussite de leur enfant.

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ :

SERVICE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :
Madame RASSOUL Anne-Sophie, Coordinatrice
03.27.44.20.99 – dre_haveluy@orange.fr
Hôtel de Ville – Place Lainelle 59255 HAVELUY

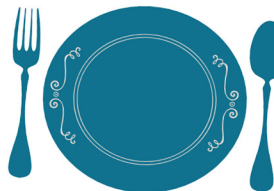
Agenda (point sur les manifestations)

Libération d'Haveluy

La commémoration de la libération d'Haveluy, du 2 septembre 2020 aura lieu dans le respect des contraintes sanitaires, à 18h.



Banquet des Aînés



Par principe de précaution, la Municipalité a pris la décision de reporter le banquet des Aînés prévu le dimanche 11 octobre à une date ultérieure suite à de nombreux désistements nous parvenant en mairie.

Festivités du 14 juillet

Par mesure de sécurité sanitaire, le feu d'artifice du 14 juillet sera reporté au **Samedi 5 septembre**.



TRIBUNES D'EXPRESSION

Tribune de la majorité

Au nom du groupe majoritaire, permettez-moi d'adresser 1282 mercis à tous les Haveluynoises et Haveluynois qui nous ont renouvelé leur confiance. Comme précédemment, nous serons les élus de tous les habitants de notre ville.

Dans ce contexte de crise singulière, nous n'avons pas ménagé nos efforts. Nous avons porté l'atelier de confection des masques pour le bien de tous et pour « renflouer les caisses », toutes les indemnités des élus du mois de mai ont été reversées au CCAS.

Vous constaterez à la lecture de ce premier bulletin du mandat que nous avons d'ores et déjà mis en application nos promesses électorales : grands projets pour la ville et non augmentation des impôts locaux.



Pour le groupe majoritaire

Baptiste MURCIA

Tribune de l'opposition

Texte non parvenu.

